






 CHRU de Nancy

DFASO2

Syllabus

Diplôme de formation approfondie
en sciences odontologiques 2
(5e année)

- Cours magistraux 
- Enseignements dirigés 
- Travaux pratiques 

Année universitaire 2022/2023

LA FACULTÉ D'ODONTOLOGIE

Ses locaux sont situés 7 avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy.

L'U.F.R. d'Odontologie fait partie de l'Université Lorraine dont le siège est situé 34 cours Léopold - 54052 Nancy cedex et dont la Présidente est Hélène BOULANGER. Elle est intégrée au sein du Collégium Santé (Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la Santé, Faculté d'Odontologie, Faculté de Pharmacie, Faculté du Sport, Département STAPS, Département PASS-LAS) dont le siège est situé 7 avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy et dont le directeur est Bruno CHENUÉL.

Elle est dirigée par un Doyen, le Dr Kazutoyo YASUKAWA, 2 Vice-doyens, Dr Charlène KICHENBRAND et Dr Rémy BALTHAZARD, et un Conseil élu.

LE SERVICE D'ODONTOLOGIE DU CHRU DE NANCY

Le service d'Odontologie forme, avec l'Unité de Formation et de Recherche, le Centre de Soins, d'Enseignement et de Recherche Dentaires du CHRU.

Ce service est constitué d'unités fonctionnelles et dirigé par un Chef de Service : le Pr Éric MORTIER.

Hôpitaux de Brabois et Brabois Enfants (Vandoeuvre-lès-Nancy) :

- . Brabois Adultes (polyclinique adulte + polyclinique pédiatrique)
- . Brabois Pédiatrie (polyclinique pédiatrique)

Heydenreich (Nancy) :

- . SAS (Secteur Accueil Santé : Accueil des urgences et premières consultations)
- . Odontologie Conservatrice-Endodontie/ Chirurgie Buccale
- . Parodontologie/Prothèse/Implantologie
- . Orthopédie Dento Faciale

D'autres centres odontologiques extérieurs au CHRU accueillent les étudiants de TCCEO1. Ces centres fonctionnent sous convention avec la Faculté d'Odontologie.

- Brabois Adultes (polyclinique adulte) à Vandoeuvre-lès-Nancy
- Brabois Pédiatrie (polyclinique pédiatrique) + Brabois Enfants à Vandoeuvre-lès-Nancy
- ~~Institut Lorrain de Cancérologie (ICL) (polyclinique + prothèses maxillofaciales)~~
- Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville (polyclinique) / Hôpital militaire LEGOUEST à Metz
- CHU de Dijon (temps plein, stage actif pouvant être compris)
- CH Émile Durkheim à Épinal

LES ÉTUDES EN ODONTOLOGIE

Leur durée est de 6 ans (décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ; arrêté du 25 janvier 2021 fixant le nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études en médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique à la rentrée universitaire 2021-2022 ; arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire + arrêté du 12 juin 2018 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatifs au service sanitaire pour les étudiants en santé).

Les études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire se composent de trois cycles :

[CYCLE 1] Le diplôme de formation générale en sciences odontologiques sanctionne le premier cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009.

[CYCLE 2] Le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques, sanctionne le deuxième cycle ; il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

[CYCLE 3] Le troisième cycle comporte :

- Soit un **cycle court** de deux semestres de formation au-delà du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques.
- Soit un **cycle long**, en application des dispositions de l'article L.634-1 du code de l'éducation, de six à huit semestres de formation pour les étudiants reçus au concours de l'internat en odontologie.

Pour obtenir le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire à l'issue du troisième cycle court cité ci-dessus, les étudiants doivent avoir validé les enseignements correspondants et avoir soutenu leur thèse.

A l'issue du 3ème cycle long (Internat - 3 ou 4 ans), les étudiants obtiennent le DES - ODF (Diplôme d'Etudes Supérieures en Orthopédie Dento-Faciale), ou le DES - MBD (Diplôme d'Etudes Supérieures de Médecine Bucco-Dentaire), ou le DES - CO (Diplôme d'Etudes Supérieures de Chirurgie Orale) et après soutenance de la thèse, le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire.

La thèse peut être soutenue après validation du deuxième semestre dans les fonctions d'Interne.

Chaque année, des aménagements pédagogiques sont mis en place par les membres de la commission des enseignements de la faculté et les représentants étudiants impliqués afin de favoriser une mise en adéquation avec les recommandations de l'ADEE (*Association for Dental Education in Europe*) suivant « Le diplômé européen en médecine bucco-dentaire » (« The Graduating European Dentist GED »), version réactualisée en 2019 du texte de l'ADEE « Profil et Compétences du chirurgien-dentiste européen ».

Ces éléments consultables sur : <https://adee.org/taskforce/le-diplômé-européen-en-médecine-bucco-dentaire>.

MASTERS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

Pour tout renseignement concernant les MASTERS S.V.S. s'adresser directement au service de Scolarité de la Faculté d'Odontologie.

Les informations globales pour tous nos étudiants en santé sur les trois masters (modalités d'inscription, pré-requis,..) sont accessibles sur :

<http://medecine.univ-lorraine.fr/fr/formations-initiales/licence-master/fr#Master%20Santé>

Livret de l'étudiant en ingénierie de la santé 2020-2021



MASTER SANTÉ

Intitulés des parcours types de formation

- Un M1 Santé unique, commun en préalable à tous les parcours de M2
- Un M2 Santé différencié en 2 parcours :
 - Autonomie et Résilience : Ressources et Réseaux (A3R)
 - Médecine légale, Victimologie, Archéothanatologie, Criminalistique (MEDCRIM)

Publics attendus

En formation initiale :

- Titulaires de L3 ou d'un diplôme équivalent avec étude du dossier pour la validation des équivalences et des acquis nationaux et internationaux (Licences Sciences pour la Santé, STAPS,

Sciences de la Vie, Physique, Psychologie, Sociologie, Philosophie, Archéologie, Droit, DE paramédicaux)

- Diplômés des instituts de formations paramédicales et sociales ayant le grade de licence

Objectifs de la formation

- Le M2 A3R forme aux nouveaux métiers de l'ingénierie et de la coordination des services pour l'autonomie ; création d'entreprise (secteurs: paramédical libéral, *silver* économie, R&D technologique, équipement, services d'aide à la personne et de maintien à domicile), chef de projet ou conseiller (structures d'accueil spécialisées, centres de rééducation/réadaptation, organismes d'aide aux personnes dépendantes, administrations et collectivités, compagnies d'assurances), secteur associatif sanitaire et social.
- Le M2 MEDCRIM offre aux apprenants les aptitudes et les acquis nécessaires pour développer des compétences, des expertises et des connaissances dans les domaines de la criminalistique, des sciences forensiques ou de la victimologie.

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

Mettre en œuvre une méthodologie de recherche en santé et l'adapter aux situations rencontrées	Niveau 4/4
Évaluer les différents paramètres pouvant impacter la santé et l'autonomie	Niveau 3/4
Mobiliser les ressources socio-économiques réglementaires et juridiques en situation dans le champ de la santé humaine	Niveau 3/4
Évaluer les dimensions bio-psycho-sociales et environnementales de l'état de santé d'un individu ou d'une communauté	Niveau 4/4
Assurer la veille scientifique, la communication et la valorisation d'un projet ou d'une action de santé	Niveau 3/4

Volume du socle de compétences commun aux différents parcours types : 60 ECTS (100% en M1)

Activités intégratrices en cours et fin de formation

- Projet tuteuré ou stage d'initiation à la recherche en M1
- (Auto)Évaluation des compétences spécifiques au moyen d'une grille critériée portant sur des points précis à développer
- Études de cas et mises en situation au programme de différentes UE de M1 et des parcours de M2
- Accompagnement des étudiants au long de leurs projets professionnels et soutenance devant des professionnels

Effectifs (plafonds indiqués pour la première année de fonctionnement) :

- 36 étudiants en M1
- 18 étudiants dans chaque parcours en M2

Organisation de la formation

Schéma de la formation

Articulé par des UE capitalisables accessibles aussi aux étudiants de M2 et comptant chacune pour 6 ECTS, l'enseignement du M1 Santé développe un socle transdisciplinaire visant à la fois à décrire les différentes dimensions interdépendantes de la santé (semestre 7) et à dispenser les linéaments des parcours de M2 (semestre 8). La santé est présentée dans sa dimension systémique (UE702) et située dans son contexte anthropologique en montrant son ancrage sociétal et culturel (UE704). Elle est également précisée en fonction des déterminants environnementaux (UE703), tout en octroyant aux apprenants les principes méthodologiques nécessaires à la recherche en santé (UE701) et en les initiant aux nouvelles technologies de simulation en santé pour améliorer/humaniser les relations entre patients et professionnels (UE705).

Le semestre 8 complète cette présentation en proposant une introduction aux différents et par un projet ou un stage d'initiation à la recherche en santé.

UE 701	Methodologie de recherche et ingénierie de projet en santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Thierry OSTER	} Semestre 7 125,4 HETD
UE 702	Physiopathologie : décompensation des systèmes 6 ECTS – Responsable : Pr. Bruno CHENUUEL	
UE 703	Environnement et santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Frédéric JORAND	
UE 704	Anthropologie, prévention et santé 6 ECTS – Responsable : Dr Pascal VIPARD	
UE 705	Nouvelles technologies en santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Stéphane ZUILY	
UE 801	Maladies chroniques, vieillissement, impact sur l'autonomie 6 ECTS – Responsable : Dr Catherine MALAPLATE-ARMAND	} Semestre 8 110 HETD + Projet de 4 à 6 semaines
UE 802	Droit, Responsabilité, Déontologie et Médecine Légale 6 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE	
UE 803	Architecture, cadre de vie et santé 6 ECTS – Responsable : Dr Eric VION	
UE 804	Santé mentale : déterminants et actions 6 ECTS – Responsable : Pr. Bernard KABUTH + CUISIM	
UE 805	Projet tuteuré / stage d'initiation à la recherche 6 ECTS – Responsables : Bernard KABUTH & Thierry OSTER	

Description des parcours de M2

M2 autonomie et résilience : ressources et réseaux (a3r)

Le parcours A3R traite de la question de l'autonomie dans le cadre du vieillissement, priorité affirmée par l'Université de Lorraine, et du handicap, en faveur duquel l'UL affiche sa volonté de développer les actions et les formations (séance du CA du 3 février 2015). Le M2 A3R s'adresse en particulier aux professionnels des secteurs sanitaire et social (infirmiers, ergonomes, psychologues, travailleurs sociaux) et des secteurs de services (domotique, équipement et appareillage, *silver* économie), désireux de réactualiser ou d'acquérir des compétences dans le domaine du maintien de l'autonomie. Il est ouvert en formation initiale aux titulaires du M1 Santé et d'autres M1 dans les domaines connexes (psychologie, ingénierie de la santé, activités physiques et sportives), en alternance par contrat professionnel, ainsi qu'en formation continue par la validation des acquis (VAE et VAPP) ou par capitalisation. Le volume horaire de la formation, accordant une part prépondérante au travail asynchrone afin de minimiser les enseignements présentiels, a été ajusté pour permettre aux professionnels de concilier leur activité et la reprise des études.

Compétences spécifiques

- Établir un diagnostic global de situation dans laquelle une autonomie est menacée
- Concevoir un projet d'action acceptable en faveur du maintien de l'autonomie sur le lieu de vie en conditions de bien-être optimales
- Mener un projet de maintien de l'autonomie auprès de bénéficiaires ou de collectivités
- Mailler les expertises professionnelles au service de l'autonomie
- Innover et entreprendre dans le domaine de l'autonomie

UE 901	Résilience et déterminants psychosociaux de l'autonomie 3 ECTS – Responsables : Pr. F. LEMETAYER & Pr. M. BATT	Semestre 9 134 HETD
UE 902	Ingénierie et gestion de projet 3 ECTS – Responsables : Pr. Jérôme DINET +IR Paraméd ARS	
UE 903	Dispositifs et innovation 3 ECTS – Responsables : Dr H. LEVILAIN & Dr R. MAGRO	
UE 904	Développement entrepreneurial 3 ECTS – Responsable : Nicolas BASTIEN (+ PEEL)	
UE 905	Economie et réseaux pour l'autonomie en santé 3 ECTS – Responsable : économie de la santé + prof.	
UE 1001	Habitat et santé * 3 ECTS – Responsable : Pr. Eric VION	Semestre 10 100,7 HETD
UE 1002	Habitat intelligent, e-santé et outils d'assistance * 3 ECTS – Responsables : Dr Olivier HABERT (+ Pharmacæst +S. PINEL)	
UE 1003	Diversité et communication 3 ECTS – Responsables : Dr S. LEYMARIE (+MDPH) & Dr E. SIMON	
UE 1004	Prévention et éducation pour le "bien-vieillir" 3 ECTS – Responsables : Dr. V. MONFORT (+MemoSim +F. Guillemain)	
UE 1005	Sociétés et cultures de santé 3 ECTS – Responsable : Catherine MATHIS-BUTIN	
UE 1010	Projet – mémoire (pouvant s'appuyer sur un stage de 2 à 6 mois) 30 ECTS	

Secteurs d'activités : secteurs associatif sanitaire et social, privé et public, paramédical libéral, silver économie, R&D technologique, équipement et appareillage, services d'aide à la personne et de maintien à domicile.

Types d'emplois accessibles : chef d'équipe ou de projet, conseiller, chargé de développement, en organismes d'aide aux personnes dépendantes, structures d'accueil d'hébergement spécialisées, centres de rééducation/réadaptation, établissements hospitaliers, maisons pluridisciplinaires de santé, sociétés d'assurances, administrations et collectivités.

M2 médecine légale, victimologie, archéothanatologie, criminalistique (MEDCRIM)

Le parcours M2 MEDCRIM du Master Santé prépare, en formation initiale et en formation continue : (i) aux métiers en lien avec la médecine légale : médecin légiste, odontologue médico-légal, expert médical, toxicologue, biologistes, (ii) aux métiers en lien avec la criminalistique : préparation aux concours de la police technique et scientifique, techniciens de scène de crime, officier de police judiciaire, magistrats, juristes, avocats, archéologues et anthropologues désirant participer aux expertises judiciaires, et (iii) ceux de la victimologie : psychologue, psychiatre, personnels d'associations d'aide aux victimes, éducateurs. Ce parcours est ouvert en formation initiale aux titulaires du M1 Santé et d'autres M1 dans les domaines connexes (archéologie, anthropologie, droit pénal), ainsi qu'en formation continue par la validation des acquis (VAE et VAPP) ou par capitalisation.

Compétences spécifiques

- Intégrer les règles de la procédure pénale en matière criminelle ou délictuelle,
- Adopter les principes de la médecine légale et de la toxicologie médico-légale,

- Mettre en œuvre les principes de la gestion d'une scène d'infraction dans un cadre médico-légal,
- Mettre en place des actions de victimologie,
- Appliquer les méthodologies de l'archéologie et de l'anthropologie dans les enquêtes criminelles.

UE 911	Justice, procédure pénale 4 ECTS – Responsable : Pr. Bruno PY	} Semestre 9 220 HETD
UE 912	Techniques d'investigation criminelle (terrain et laboratoire) 6 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE (+ IRCGN)	
UE 913	Médecine légale et expertises médico-légales 3 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE	
UE 914	Expertise et victimologie en santé * 6 ECTS – Responsable : Pr. Bernard KABUTH	
UE 915	Toxicologie médico-légale 3 ECTS – Responsable : Dr Nicolas GAMBIER	
UE 916	Archéologie Thanatologie 4 ECTS – Responsable : Dr Pascal VIPARD	
UE 917	Anthropologie biologique et médico-légale 4 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE (+ INRAP)	
UE 1001	Projet de recherche s'appuyant sur un stage de 2 à 6 mois 30 ECTS	} Semestre 10

Types d'emplois accessibles : le master MEDCRIM offre aux apprenants les aptitudes et les acquis nécessaires pour développer des compétences, des expertises et des connaissances dans les domaines de la criminalistique, des sciences forensiques ou de la victimologie, en rapport avec les métiers ou champs de compétences suivants :

Médecine légale, médecins biologiques, radiologues, toxicologues, odontologie, anthropologie et archéologie, métiers de la police et de la police technique et scientifique, professionnels d'associations d'aide aux victimes (juristes, psychologues, assistants sociaux), infirmiers de médecine légale, avocats, magistrats, membres d'organisation non-gouvernementales, balisticiens

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

- possibilité d'ouvrir en alternance (contrats professionnels) ces parcours sur le M1+M2 dès 2018
- offrir à des salariés la possibilité de suivre tout ou partie des UE de ce master Santé par la voie de la formation continue
- hybridation progressive des enseignements, notamment de M1, favorisant la reprise d'études et le changement de filière

Volume horaire étudiant présentiel de la formation

M1 Santé : 240 h

M2 Santé-A3R : 200 h

M2 Santé-MEDCRIM : 200 h

Part du volume horaire étudiant (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s) : 0%

Lieux de la formation :

M1 : UFR Médecine NANCY

M2 Santé-A3R : UFR SciFA METZ

M2 Santé-MEDCRIM : UFR Médecine NANCY

Contact : Aurélien Barthélémy : aurelien.barthelemy@univ-lorraine.fr

PARTENARIATS**Internationalisation des formations**

L'ouverture internationale, déjà effective pour les stages et projets des étudiants, sera poursuivie dans l'objectif de partager la formation avec d'autres établissements de la Grande Région transfrontalière par l'intermédiaire de l'UniGR.

LE SERVICE SANITAIRE DES ETUDIANTS EN SANTÉ (SSES)

Responsable pédagogique : Céline CLÉMENT

« Le décret et l'arrêté instaurant le service sanitaire pour tous les étudiants en santé ont été publiés le 13 juin 2018 au Journal officiel.

Engagement du Président de la République, le service sanitaire traduit la volonté du Gouvernement de placer la prévention au cœur de son action. Cela, avec un double objectif : initier à la prévention primaire ceux qui seront les professionnels de santé de demain et leur permettre d'intervenir sur le terrain, auprès de la population, notamment les jeunes, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Concrètement, les interventions de prévention conduites par les étudiants dans le cadre du service sanitaire privilégieront les thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention et promotion de la santé : alimentation, activité physique, addictions, santé sexuelle. En effet, la fréquence des comportements à risque reste élevée en France, en particulier chez les jeunes et les publics les plus fragiles socialement, moins informés des attitudes bénéfiques à la santé.

Ainsi, les étudiants du service sanitaire pourront par exemple se rendre en établissement scolaire ou en université ou au sein d'associations pour sensibiliser aux dangers de l'abus d'alcool ou à la prévention des maladies/infections sexuellement transmissibles. »

(Communiqué de presse du 15 juin 2018 – Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé et Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation).

Les objectifs de formation du service sanitaire sont :

- initier les étudiants aux enjeux de la promotion de la santé et de la prévention primaire définie par l'Organisation mondiale de la santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque ;
- permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire et de promotion de la santé participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé ; exceptionnellement, ces actions peuvent inclure, après formation spécifique préalable, la participation encadrée à des actions de dépistage ;
- favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées ;
- intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé. (Art 1^{er} de l'arrêté du 12 juin 2018)

Le service sanitaire tel que défini à l'article D. 4071-2 du code de la santé publique, est d'une durée totale de six semaines à temps plein, sans nécessité de continuité entre celles-ci dont la moitié est consacrée à la réalisation de l'action concrète. Cette durée comprend la durée de la formation théorique des étudiants à la prévention, celle du travail personnel de l'étudiant, celle de la préparation de l'action de prévention, ainsi

que celle de la réalisation de l'action et de son évaluation en fonction des spécificités de chaque cursus et des terrains où est effectuée l'action. Les temps composant le service sanitaire peuvent être répartis sur deux années consécutives de chacune des formations décrites par les arrêtés susvisés sans toutefois excéder la fin du deuxième cycle pour les étudiants en médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie. Des dérogations à cette continuité peuvent être mises en œuvre par les établissements organisant le service sanitaire dans le cadre d'un projet pédagogique particulier qui le nécessite. (Art 4 de l'arrêté du 12 juin 2018)

Les actions de prévention se déroulent notamment dans les lieux suivants :

- établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi que centres de formation militaire ;
- établissements de santé et médico-sociaux, notamment établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, maisons de santé et centres de santé ;
- structures d'accompagnement social notamment crèches, centres de protection maternelle et infantile, centres d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- structures associatives ;
- entreprises ;
- administrations ;
- organismes du ministère de la défense ;
- lieux de prise en charge judiciaire et de privation de liberté.

Elles sont réalisées prioritairement auprès de publics relevant de dispositifs d'éducation prioritaire et dans les territoires où l'amélioration de l'accès aux soins est une nécessité. (Art 7 de l'arrêté du 12 juin 2018)

L'action concrète du service sanitaire est réalisée dans les années de formation suivantes :

- première année du diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques ;
- troisième année du diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- **première année du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques ;**
- deuxième année du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques ;
- deuxième année de formation en sciences infirmières ;
- deuxième année de formation en masso-kinésithérapie.

(Art 14 de l'arrêté du 12 juin 2018)

Le remboursement (des frais de déplacement) est effectué, sur justificatif, par l'établissement d'inscription pour les étudiants en médecine et **par le centre hospitalier universitaire de rattachement pour les étudiants en pharmacie, odontologie et maïeutique**. Les universités et les centres hospitaliers universitaires concernés reçoivent des fonds correspondant sur des crédits d'assurance maladie.

Texte en vigueur : Arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 modifié relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé, consultable sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042731332?r=uX8PlcGJAT>

Le service sanitaire des étudiants en santé, c'est quoi ?

<https://www.ars.sante.fr/le-service-sanitaire-des-etudiants-en-sante>

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/deploiement-du-service-sanitaire-pour-les-etudiants-en-sante>

Je suis étudiant, je recherche un stage service sanitaire /je souhaite accueillir des stagiaires en service sanitaire au sein de ma structure :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/service-sanitaire-des-etudiants-en-sante-2>

<https://service-sanitaire-grand-est.fr/>

STAGES CLINIQUES

Professeur Éric MORTIER

Chef du Service d'Odontologie du CHU de Nancy

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

- ☞ Lors de la rentrée hospitalo-universitaire, chaque sous-section clinique fournit les directives qui sont propres à son fonctionnement :
 - Odontologie Pédiatrique – Docteur Stéphanie JAGER
 - Orthopédie Dento-Faciale – Professeur Bart VANDE VANNET
 - Prévention-Epidémiologie-Economie de la Santé-Odontologie Légale – Céline CLÉMENT
 - Parodontologie – Professeur Catherine BISSON
 - Chirurgie Buccale/Pathologie – Docteur Julie GUILLET-THIBAULT
 - Sciences Biologiques – Docteur Kazutoyo YASUKAWA
 - Odontologie Conservatrice – Professeur Eric MORTIER
 - Prothèses – Docteur Pascal DE MARCH
 - Sciences Anatomiques – Professeur Catherine STRAZIELLE

- ☞ **Ouverture des cliniques :**
2 périodes dans la journée :
 - 08h30 - 12h30
 - 13h30 - 17h30

- ☞ Durant l'année universitaire, l'assiduité aux enseignements dirigés, pratiques et cliniques **est obligatoire : aucun retard non motivé ne sera toléré.**

Toute absence doit être signalée immédiatement à l'administration et aux responsables de sous-section.

- * En cas de **maladie**, faire établir par votre médecin un arrêt de travail qui doit être adressé dans les **48 heures** à la Direction des Affaires Médicales – bureau n° 5 du CHU, qui est désormais votre employeur.
- * Pour les **accidents du travail** : (AES, etc...) prendre immédiatement contact avec la Direction des Affaires Médicales – bureau n° 5.

Les absences et les retards non motivés des étudiants sont comptabilisés par année universitaire.

- Trois retards (de 1 à 15 minutes) dans l'année équivalent à une absence.
- Tout retard de plus de 15 minutes sera comptabilisé comme une absence.

Trois absences cliniques non motivées par année entraînent l'invalidation du stage hospitalier. *Après validation du stage, toute absence non justifiée sera reportée sur l'année universitaire suivante.*

☞ Règles d'hygiène et d'asepsie :

Il est impératif que les étudiants se présentent en clinique en tenue correcte à savoir :

* casaque manches courtes, pantalon, et chaussures propres dédiées à la clinique

* port obligatoire de lunettes, masques et gants

* vaccinations à jour**

* port du short ou bermuda, chaussures ouvertes interdits

* cheveux longs attachés

* pour les garçons, rasage effectué

**** Les étudiants doivent justifier qu'ils remplissent les conditions exigées par l'article L.10 du code de la santé publique.**

*« Tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et des autres professions de santé dont la liste est déterminée par arrêté du ministre chargé de la santé, qui est soumis à l'obligation d'effectuer une part de ses études dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, doit être immunisé contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite [*vaccinations obligatoires*] »*

Article L3111-4 du Code de la Santé publique

<http://www.chru-nancy.fr/index.php/vaccination-anti-covid-pour-les-professionnels-de-sante>

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3178533/fr/vaccination-dans-le-cadre-de-la-covid-19

☞ La Procédure à suivre en cas d'accident exposant au sang est affichée dans chaque secteur département hospitalier.

☞ A noter qu'une **assistante sociale** peut vous aider au Service Interuniversitaire de Médecine Préventive – 6 rue Callot à Vandoeuvre 54500.

Tél. 03.8368.52.02 ou 03.83.68.52.00.

☞ Horaires d'ouverture des secrétariats : 8h30 / 11h30 – 13h30 / 16h30

☞ Coordonnés Comité BASE (Bienveillance, Accompagnement, Suivi des Etudiants)

COMITÉ DE SOUTIEN (BASE)

En cas de difficultés impactant vos études (méthode de travail, perte de motivation, difficultés sociales ou financières, etc...) quelle que soit la nature des problèmes rencontrés, n'attendez pas pour **solliciter un soutien**. CONFIDENTIALITÉ GARANTIE.

Vous pouvez contacter le **Comité BASE** (Bienveillance Accompagnement et Suivi des Etudiants) :
medecine-base-etu@univ-lorraine.fr

SOS AMIN

En cas de détresse morale : sos@lamin.fr

SOS AMIN, comment ça marche ?

- Vous ne vous sentez pas bien ? Vous pouvez nous contacter en nous envoyant un mail à sos@lamin.fr
- Nous vous rappelons rapidement au numéro de téléphone que vous nous avez laissé. Nous vous écoutons et conseillons.
- Si vous en ressentez le besoin, nous pouvons vous proposer :
 1. Une prise en charge par un psychiatre libéral ou hospitalier selon votre choix (par des praticiens volontaires au courant du dispositif)
 2. Une consultation aux urgences psychiatriques du CHU. Le dossier peut être administrativement anonymisé et ne dépend pas du CHU (dossier CPN avec accès restreint, pas de trace sur DxCare)
 3. Un accompagnement dans vos démarches
 4. Un retour auprès du service par vos représentants si vous le voulez (via la CME, la COPS ou conseil de gestion...), dans la défense de vos intérêts et pour améliorer nos conditions de travail.
 5. Un lien avec la médecine du travail si nécessaire
- Deux possibilités :
 1. Le psychiatre vous contacte directement
 2. Nous vous donnons les coordonnées d'un ou plusieurs psychiatres pour prendre un rendez-vous rapide.

Pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, différentes structures sont présentes et qualifiées pour vous venir en aide :

Je suis étudiant en santé en difficulté pendant la crise :

 <p>Je suis interne : SOS AMIN sos@lamin.fr + Facebook</p> <p>écoute, orientation par téléphone par des internes de psy volontaires</p>	 <p>Je suis externe : dispositif BASE medecine-base-etu@univ-lorraine.fr</p> <p>écoute, orientation en toute confidentialité</p>
--	--

On m'oriente selon mes besoins vers une des structures suivantes :

 <p>CUMP - Cellule d'urgence COVID - Professionnels de santé mentale spécialisés en gestion de crise</p> <p>54 : 03 83 85 11 11 57 : 03 87 68 16 68 88 : 03 29 37 78 18</p>	 <p>UAUP en cas d'urgence - Urgences psychiatriques de Nancy - 7j/7 24h/24 - Psychiatre + IDE</p> <p>03 83 85 12 56 ou sur place au SAU</p>	 <p>Centre Pierre JANET - Consultation à distance - Psychotrauma lié au COVID</p> <p>03 72 74 83 63 ou cpj-consultation@univ-lorraine.fr</p>	 <p>Suivi en libéral - Facilité d'accès (créneaux dédiés) - Sur RDV - Premières consultations gratuites - Professionnels volontaires</p>
--	--	--	---

PROGRAMME

DES

ENSEIGNEMENTS

FASO2

Programme des cours sur le portail de l'Université de Lorraine

Définition des abréviations

PU - PH : Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

MCU – PH : Maître de Conférences – Praticien Hospitalier

AHU : Assistant Hospitalier Universitaire

PH : Praticien Hospitalier

Responsables d'UE en DFASO2 :

UE1 : Orthopédie-Dento-Faciale - Odontologie Pédiatrique – Droit Médical appliqué à l'Odontologie : Responsables Stéphanie JAGER et Céline CLÉMENT

UE2 : Parodontologie – Implantologie : David JOSEPH

UE3 : Médecine et Chirurgies Buccales, Maxillo- et cervico-faciales - Cancérologie :
Julie GUILLET-THIBAUT

UE4 : Patients fragiles : responsable : Responsable Pr Catherine STRAZIELLE

UE5 : Odontologie prothétique - prothèse maxillo-faciale – occlusodontie –
Dysfonctionnement de l'appareil manducateur : Pascal DE MARCH

UE6 : Attitudes cliniques en Endodontie – Technologies récentes : Responsable :
Eric MORTIER

UE7 : Radioprotection au cabinet dentaire : Responsable : Vanessa MOBY

UE 8 : Usage des Techniques Numériques : Responsable : Kazutoyo YASUKAWA

UE9 : Crédits libres choisis

AFGSU Niveau 2 : Responsable : Jean-Marc MARTRETTE

Staffs cliniques pluridisciplinaires : Responsable : Bérengère PHULPIN

Programme DFASO2

U E – 1^{ER} SEMESTRE

UE 1 - ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE – ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE – DROIT MÉDICAL APPLIQUÉ À L'ODONTOLOGIE

- EC1 – Orthopédie Dento Faciale
- EC2 – Thérapeutique en Odontologie Pédiatrique
- EC3 - Droit Médical appliqué à l'Odontologie

UE2 – PARODONTOLOGIE - IMPLANTOLOGIE

- EC1 – Parodontologie
- EC2 – Implantologie

UE3 – MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES, MAXILLO- ET CERVICO-FACIALES - CANCÉROLOGIE

- EC1 – Médecine et chirurgie buccales
- EC2 – Chirurgies Maxillo et Cervico-Faciales
- EC3 - Cancérologie

U E – 2^{ème} SEMESTRE

UE4 – PATIENTS VULNÉRABLES

- EC1 – Odontologie gériatrique
- EC2 – Situation de handicap
- EC3 –Personnes fragiles
- EC4 - Bonnes pratiques des soins spécifiques

UE5 – ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE – PROTHÈSE MAXILLO-FACIALE- OCCLUSODONTIE ET DYSFONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL MANDUCATEUR

- EC1 – Odontologie prothétique et prothèse maxillo-faciale
- EC2 – Occlusodontologie – Dysfonctionnement de l'appareil manducateur

UE6 – ATTITUDES CLINIQUES EN ENDODONTIE – TECHNOLOGIES RÉCENTES

- EC1 – Attitudes cliniques en endodontie
- EC2 – Technologies récentes

UE7 – RADIOPROTECTION EN CABINET DENTAIRE

- EC1 – Radioprotection en cabinet dentaire

UE8 – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES

- EC1 – Domaine D4 du C2i Niveau 2 métiers de la Santé

UE 9 – CRÉDITS LIBRES CHOISIS (voir liste en annexe)

Sous forme d'enseignements dirigés (présence obligatoire)

AFGSU NIVEAU 2

STAFFS CLINIQUES PLURIDISCIPLINAIRES

UE 1 : ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE – ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE – DROIT MÉDICAL APPLIQUÉ À L'ODONTOLOGIE			
RESPONSABLES : S. JAGER et C CLEMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignants
EC1	ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE	10 heures	Vande Vannet B
	Notions de thérapeutique orthodontique Introduction Les indices Orthodontiques et cas cliniques Bases fondamentales des thérapeutiques orthodontiques Les appareils utilisés en ODF L'orthodontie dans les traitements pluridisciplinaires	10 X 1h	

Objectifs pédagogiques :

- Être capable de reconnaître le développement normal et anormal des dents, à la fois en ce qui concerne le moment, les anomalies dans les arcades dentaires et les anomalies entre les arcades dentaires
- Acquérir les connaissances pour estimer les conséquences d'une perte prématurée d'éléments laitiers en développement dentaire
- Acquérir les connaissances de reconnaître la croissance faciale normale et anormale
- Acquérir les connaissances pour poser un diagnostic orthodontique correct
- Connaître les outils de diagnostic et leur interprétation
- Connaître les indications et les contre-indications des traitements orthodontiques, orthopédiques et orthognatiques

UE 1 : ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE – ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE – DROIT MÉDICAL APPLIQUÉ À L'ODONTOLOGIE (suite)			
RESPONSABLES : S JAGER et C CLEMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignants
EC2	ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE	26 heures 30	
	* Prise en charge des urgences en Odontologie Pédiatrique : - traumatiques, infectieuses, hémorragiques	4h e-learning	Prévost J
	* Dents temporaires et dents permanentes immatures : - Thérapeutiques de substitution, accompagnement de la croissance : prothèses	2h e-learning	Prévost J
	- Interception, mainteneurs d'espace	4h e-learning	Prévost J
	- Thérapeutiques chirurgicales	2h e-learning	Prévost J
	* Anomalies dentaires - Formes cliniques. Stratégies thérapeutiques compensatrices. Le suivi	2h	Hernandez M
	* Pathologies des muqueuses et du parodonte de l'enfant et de l'adolescent - Formes cliniques. Thérapeutiques spécifiques. Prévention	2h e-learning	Hernandez M
	* Pathologies fonctionnelles - Stratégie thérapeutique	2h	Strazielle C
	* Situations singulières - Enfant malade (pathologies cardiovasculaires, pathologies de l'hémostase, pathologies pulmonaires et troubles neurologiques) - Oncologie pédiatrique	2h	Hernandez M
	- Maltraitance	2h	Cavare-Vigneron S
	* L'Aide Sociale à l'Enfance - Enfants placés : une prise en charge à adapter	1h	Jager S
	Soins sous sédation consciente par inhalation de MEOPA	2h	Jager S

La DFASO1 était orientée sur les thérapeutiques cliniques fondamentales en odontologie pédiatrique et en orthopédie dento faciale. L'enseignement en DfASO2 va aborder les thérapeutiques liées à des situations particulières.

Objectifs pédagogiques : Apprendre

- les situations d'urgence et de leur prise en charge
- les techniques chirurgicales
- les thérapeutiques d'interception ou de substitution lorsqu'il y a eu perte d'éléments dentaires ou en cas d'anomalies.
- les particularités du parodonte, véritable baromètre de la santé générale de l'enfant
- les anomalies dentaires isolées ou en lien avec des maladies rares
- la prise en charge des enfants malades : protocoles revus selon les recommandations en vigueur

UE 1 : ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE – ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE – DROIT MÉDICAL APPLIQUÉ À L'ODONTOLOGIE (suite)			
RESPONSABLES : S JAGER et C CLEMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignants
EC3	DROIT MÉDICAL APPLIQUÉ À L'ODONTOLOGIE	22 heures	
	* Organisation et rôle du contrôle du service médical et dentaire national du régime général * Présentation du service du contrôle médical du Grand-Est * Les conventions dentaires : historique * La convention 2018/2023 : actualités * La CCAM	10h	Hannart N
	* ED Droit médical appliqué à l'Odontologie	6 x 2h	Pasdzierny M
	Thématiques abordées : - Rappel des thèmes du séminaire pré clinique - Licéité de l'acte médical /Les Titres et Diplômes - Missions administratives et règlementaire détaillées des CDO, CRO, CNO : composition, attributions et compétences - Rôle et composition des Juridictions de 1ere instance et nationales - Le dossier médical - Les chartes ordinaires accessibles depuis le site de l'ONCD ° La charte portant sur le consentement éclairé ° La charte relative à la publicité et à l'information dans les médias ° La charte Internet - Les spécialités avec leur obligation d'exercice exclusif - Réseaux sociaux, site internet et règles à respecter - Sites ordinaires : où chercher la bonne information - Les assurances du Chirurgien-dentiste		
	TOTAL	58 heures 30	

Objectifs pédagogiques :Dr Hannart :

- connaître le rôle du service du contrôle médical en termes d'accompagnement et de contrôle, les interlocuteurs de l'assurance maladie
- connaître la vie conventionnelle et en retenir les grandes lignes
- le principe des cotations en CCAM, les chapitres concernant les actes bucco dentaires
- permettre à l'étudiant de se repérer dans le choix de codes CCAM pour les actes prévus, de connaître les dernières informations sur la convention de l'année en cours, les avenants, les parutions au Journal Officiel et la version de la CCAM en cours

Dr Pasdzierny :

Cet enseignement est destiné à faire prendre conscience aux étudiants qu'un cadre règlementaire et déontologique s'impose à eux dès lors qu'ils exerceront leur activité de chirurgie-dentaire en dehors du cadre universitaire. A l'issue de ces séminaires l'étudiant pourra identifier ce cadre, comment il s'applique, ainsi que les structures qui interviennent tout au long de sa vie professionnelle future.

UE 2 : PARODONTOLOGIE – IMPLANTOLOGIE			
RESPONSABLE : David JOSEPH			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	PARODONTOLOGIE	20 heures	
	- ED (fiche, cas) Chirurgie mucogingivale et plastique parodontale	4h 2h restitution	Paoli N
	- ED (fiche, cas) Chirurgie préprothétique	2h 1h restitution	Paoli N
	- ED (fiche, cas) Prothèse et parodonte	2h 1h restitution	Paoli N
	* Relation parodontie et orthodontie -e-learning	2h	Paoli N
	* Halitose, étiologies et traitements -e-learning	2h	Bisson C
	* Relation endodonte et parodonte	2h	Berbé L
	* Mobilité et contention	2h	Bisson C
	* Diagnostic microbiologique et moyen de pronostic	2h	Bisson C
	* Régénération parodontale par induction biochimique	2h	Joseph D

Objectifs pédagogiques :

Dans cette EC l'étudiant doit parfaire ses connaissances en parodontologie et être capable de :

- Savoir reconnaître, dépister et poser l'indication d'un traitement d'un problème muco gingival
- Savoir décrire les interventions utiliser dans les traitements des défauts muco gingivaux
- Savoir faire le pronostic d'une lésion muco gingivale
- Savoir poser l'indication d'un traitement parodontal dans le cadre d'un traitement prothétique
- Savoir poser l'indication d'un traitement de régénération parodontal et les grandes lignes de réalisation
- Savoir poser l'indication d'une contention parodontale et les grandes lignes de réalisation
- Savoir quelles sont les relations entre la paro l'endo et l'ODF
- Savoir reconnaître et traiter les problèmes d'halitoses
- Savoir quels outils microbiologiques sont disponibles pour effectuer un pronostic en parodontologie

UE2 : PARODONTOLOGIE – IMPLANTOLOGIE (SUITE)			
RESPONSABLE : David JOSEPH			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC2	IMPLANTOLOGIE	24heures + 3 heures TP	
	* Gestion des défauts osseux : comblement d'alvéole, greffe osseuse, régénération osseuse- ED fiche	2h	Bisson C
	* Extraction et implantation immédiate. Mise en charge immédiate ou différée – ED fiche	2h	Gallina S
	* Prothèse implanto-portée plurale * La prothèse transitoire et gestion des tissus mous * Connectique et différents piliers * Edentement antérieur et gestion de l'esthétique * L'occlusion * La CFAO en implantologie * Les complications prothétiques	8h	Schouver J
	* Les états de surface implantaire. * L'examen de la sphère ORL	1h 1h	Bravetti P
	* L'implantologie en zone sous sinusienne - ED	2h	Joseph D
	* Périimplantite et échecs en implantologie – ED	2h	Joseph D
	* Réhabilitation totale sur implants – gestion des cas complexes : du bridge complet au All on 4	2h	Schouver J
	* Les piliers prothétiques en implantologie : présentations & principes généraux * Modification des designs des piliers implantaires avec l'interface Atlantis Weborder	1h 1h	De March P
	* Prothèse amovible complète sur implant	2h	Gerber C
	* Travaux Pratiques d'implantologie : <ul style="list-style-type: none"> • Initiation à la prothèse implantaire, empreinte en technique ouverte et fermée, manipulation des pièces prothétiques implantaires Groupe 1 de 9h/12h – Dr Joseph (1h30) + Dr Schouver (1h30) Groupe 2 de 14h/12h – Dr Joseph (1h30) + Dr Schouver (1h30)	2 x 1h30	Joseph D Schouver J
	TOTAL	44h + 3hTP	

Objectifs pédagogiques :

Dans cette EC l'étudiant doit parfaire ses connaissances en implantologie et doit :

- Savoir comment gérer un défaut osseux préimplantaires
- Connaitre la différence entre la mise en charge immédiate et la mise en charge différée
- Connaitre les stratégies de traitement dans un maxillaire atrophié
- Savoir lire un examen radio préimplantaire
- Connaitre les grands types d'états de surface disponibles en implantologie
- Connaitre les stratégies de traitements des cas complexes
- Connaitre les stratégies prothétiques dans le cas de restaurations sur implants (fixe et amovibles)

UE 3 : MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES, MAXILLO-ET CERVICO-FACIALES – CANCÉROLOGIE			
RESPONSABLE : GUILLET-THIBAUT Julie			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES	27 heures	
	* Chirurgie pré-prothétique	2h	Kichenbrand C
	*Traitement chirurgico-orthodontique des dents incluses	2h	Becker A
	*Ostéites des maxillaires	2h	Clerc S
	*Adénopathies cervico-faciales	2h	Clerc S
	*Adénopathies – cas cliniques	2h	Bravetti P
	*Limitation permanente de l'ouverture buccale	1h Restitution 30mn	Phulpin B
	*Trismus	1h Restitution 30mn	Phulpin B
	*Luxation de l'ATM	1h	Kichenbrand C
	*Pathologie médicale de l'ATM	1h	Bravetti P
	*Pathologies salivaires	4h	Dolivet G
	*Troubles fonctionnels dans les lésions de la cavité orale	4h	Strazielle C
	*Paralysie faciale	1h	Kichenbrand C
	*Algies crânio-faciales : cas cliniques	3h	Bravetti P
	*La consultation en pathologie de la muqueuse buccales	1h	Kichenbrand C
EC2	CHIRURGIES BUCCALES, MAXILLO-ET CERVICO-FACIALES	18 heures	
	CMF		
	Dysmorphoses crânio-faciales, fentes faciales, palatines et vélares	3h e-learning + 1h restitution	Simon E
	Chirurgie orthognathique	3h	Brix M
	ORL		
	Physiologie et pathologies naso-sinusiennes	2h	Rumeau C
	Pathologies otologiques et vertiges	1h	Brahmi S
	Sémiologie pharyngo-laryngée	2h	Abu Shama Y
	Ronchopathie	1h	Nguyen T
	Syndrome d'apnée du sommeil	1h	Nguyen T
	Pathologies inflammatoires et infectieuses de l'oropharynx	3h	Gallet P
	CAT devant une adénopathie cervicale non tumorale	1h	Gallet P
	Pathologies dento-sinusienne	1h	Guillet J

UE 3 : MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES, MAXILLO-ET CERVICO-FACIALES - CANCÉROLOGIE (SUITE)			
RESPONSABLE: GUILLET-THIBAUT Julie			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC3	CANCEROLOGIE	27 heures	
	*Biochimie : 1- le cycle cellulaire et ses régulations 2- Les facteurs de croissance et différenciation, voies de signalisation intracellulaires 3- récepteurs à activité tyrosine kinase et oncogénèse 4- Autres voies de différenciation/prolifération et oncogénèse	4h	Olivier J-L
	Immunologie des cancers	2h	Aarnink A
	Tumeurs malignes des maxillaires et de la muqueuse buccale	2h	Dolivet G
	Tumeurs malignes des glandes salivaires principales et accessoires	2h	Dolivet G
	Tumeurs malignes des VADS : - aspects biologiques, traitements - envahissement ganglionnaire cervical et évidement ganglionnaire - radiations ionisantes antinéoplasiques et pathologie buccale Pour les cours du Dr Dolivet : e-learning + 3h de restitution	2h	Dolivet G
	Rôle de l'odontologue dans la prévention et le traitement des tumeurs malignes de la cavité buccale	1h	Phulpin B
	Soins dentaires et radiothérapie/chimiothérapie/thérapies ciblées	5h	Phulpin B
	Ostéoradionécrose et ostéochimionécrose des maxillaires	2h	Phulpin B
	Réhabilitation prothétique complexe en secteur irradié : apport de l'implantologie	1h	Phulpin B
	Histopathologie des tumeurs pré-cancéreuses de la muqueuse buccale	2h	Gérard E
	Concept de néoplasie intra-épithéliale buccale	1h	Gérard E
	Histopathologie des tumeurs malignes de la cavité buccale Pour les cours du Dr Gérard : e-learning + 2h de restitution	3h	Gérard E
	TOTAL	72h	

Objectifs pédagogiques :**EC1 : MÉDECINE ET CHIRURGIE BUCCALES**

- Connaître les techniques chirurgicales complexes en odontologie : chirurgie pré-prothétique, traitement chirurgico-orthodontique des dents incluses.
- Savoir diagnostiquer et prendre en charge les ostéites des maxillaires et les adénopathies cervico-faciales.
- Acquérir des connaissances sur les pathologies de l'appareil manducateur : trismus, limitation permanente de l'ouverture buccale, pathologie médicale de l'ATM.

- Apprendre à diagnostiquer et à prendre en charge des pathologies neurologiques à savoir la paralysie faciale et l'algie crânio-faciale.

EC2 : CHIRURGIES BUCCALES, MAXILLO-ET CERVICO-FACIALES

- Chirurgie maxillo-faciale

- Connaître les indications et principes de la chirurgie orthognatique.
- Identifier les dysmorphoses crânio-faciales, fentes faciales, palatines et vélares et connaître les grands principes de leurs traitements.

- ORL

- Acquérir des connaissances en physiologie et pathologies naso-sinusiennes et connaître les interrelations entre la pathologies dentaire et sinusienne.
- Acquérir des connaissances en ronchopathie et sur le syndrome d'apnée du sommeil.
- Acquérir des connaissances concernant les grandes pathologies de la sphère ORL : otalgies et vertiges, pathologies inflammatoires et infectieuses de l'oropharynx, adénopathies.

EC3 : CANCEROLOGIE

- Avoir des notions de biochimie des cancers
- Connaître le concept de néoplasie intra-épithéliale buccale et l'histopathologie de ces lésions.
- Savoir diagnostiquer et connaître dans les grandes lignes les traitements des tumeurs malignes des voies aérodigestives supérieures et des glandes salivaires.
- Connaître le rôle de l'odontologiste dans la prévention de ces différentes tumeurs et les protocoles inhérents à la prise en charge odontologique des patients traités par radiothérapie/chimiothérapie/thérapies ciblées.
- Connaître l'étiologie, la physiopathologie et la prise en charge des ostéoradionécroses et ostéochimionécroses des maxillaires

UE 4 : PATIENTS VULNÉRABLES (suite)			
RESPONSABLE : STRAZIELLE Catherine			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC2	SITUATION DE HANDICAP	18 heures	
	* Epidemiologie - Classifications Terminologie * Situation de handicap et répercussions sur la santé orale * Description des déficiences et caractéristiques oro-faciales - Maladies systémiques et handicap * Obstacles aux soins- Approche comportementale et pharmacologique facilitant le a prise en charge * Adaptation des soins chez l'enfant	6h ED obligatoire e-learning	Hernandez M
	- ED autisme - ED dyspraxie (pas cette année) - ED surdit�e - ED polyhandicap	2h 1h 2h 2h	Dorninger J George L / Duvoid J Strazielle C
	* Handicap et accessibilit�e au cabinet dentaire	2h	Cl�ment A
	* Organisation des structures et des soins (pas cette ann�e)	1h	
	* Sant� bucco dentaire chez l'adulte	2h	Strazielle C

Objectifs p dagogiques :

Acqu rir les connaissances relatives :

- aux sp cificit s de diff rents types de handicap : TSA, polyhandicap, IMC, surdit e, dyspraxie ;
- aux r percussions sur la sant  bucco-dentaire des diff rents types de handicap ;
- aux mesures de pr vention renforc es   adopter chez ces patients ;
-   la prise en charge odontologique d'un patient en situation de handicap.

UE 4 : PATIENTS VULNÉRABLES (suite)			
RESPONSABLE : STRAZIELLE Catherine			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC3	PERSONNES FRAGILES	17 heures	
	Addictions		
	*Addictions produits (drogues, alcool, benzodiazépines) – traitements substitutifs	2h	Bisch M
	* Dépendances comportementales (jeux pathologiques, vols compulsifs, sexe addictif...)	2h	En attente
	*Prise en charge au cabinet dentaire du patient toxicomane	2h	Clément C
	Action de prévention dans le domaine de l'addictologie auprès des adolescents	1h	Mercier T
	Comportements		
	* La personnalité normale et pathologique	1h	En attente
	* Troubles de la personnalité	1h	
	* les troubles de l'humeur (états dépressifs, états maniaques, troubles bipolaires)	1h	
	* les psychoses (schizophrénies, délires chroniques non schizophréniques)	1h	
	* les troubles névrotiques (troubles anxieux, troubles phobiques, troubles obsessionnels compulsifs, conversion hystérique)	2h	
	Patients en situation de grande pauvreté	3h	Laureau-Laplace R
	Dépistage et prise en charge des violences conjugales	3h	Caïone M
EC4	BONNES PRATIQUES DES SOINS SPÉCIFIQUES	29 heures 30	
	Stage obligatoire en Unité de Long séjour (secteur gériatrie)	10 vacations de 3 heures + cours 3h	Stazielle C
	Séance de travail à partir de cas cliniques	ED obligatoires 2h e-learning + restitution 1h	Hernandez M
	- 2 à 3 séances de travail à partir de cas cliniques	ED obligatoires 2 à 3 X 2 heures	Clément C Yasukawa K Caïone M Baudet A Veynachter
	COMMUNICATION	7 heures 30	
	Communication interprofessionnelle <ul style="list-style-type: none"> - CM de présentation des outils existants / prérequis à une communication de qualité entre professionnelles de santé - Outils utilisables pour les staffs clinique pourrait donc être mis en situation en clinique 	1h30	Juras C

	Intelligence émotionnelle et gestion des situations délicates en relation de soin OU « communication empathique » (en attente de la validation de l'outil projet LIESSE par instances du Collegium santé)	2h ED/groupe de 25 étudiants	
	ED Comment fiabiliser le travail en équipe ?	2 X 3h	Bernaudin P
	Annonce d'une mauvaise nouvelle / évènement indésirable / aléa thérapeutique et gestion de la relation de soins (onco) - faire « jouer » plusieurs situations d'annonce par des étudiants puis débriefing et propositions de pistes d'amélioration	2h ED /groupe de 25 étudiants	Juras C, Gerber C, Phulpin B, Giess R
	Hypnose application à l'enfant	2h e learning + restitution	Prévost J
	TOTAL	82 heures 30	

UE 5 : ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE – PROTHÈSE MAXILLO-FACIALE- OCCLUSODONTOLOGIE ET DYSFONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL MANDUCATEUR			
RESPONSABLE : DE MARCH Pascal			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC 1	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE (1) ET PROTHÈSE MAXILLO-FACIALE (2)	35 heures	
	* Gestion du traitement en prothèses (1)	8h	Schouver J
	- Le plan de traitement occluso-prothétique	2h	
	- L'enregistrement de l'occlusion en prothèse fixée	2h	
	- Les réhabilitations prothétiques mixtes	4h	
	* Prothèses fixées esthétiques (1)	12h	Schouver J
	- Analyse esthétique	4h	
	- Prothèse céramo-céramique	4h	
	- Les facettes céramiques	4h	
	- Photographie dentaire (ED, à programmer en salle de TP, pas cette année)	1h	De March P
	- Collage	1h	Corne P
	CFAO		Corne P
	* CFAO indirecte et semi-directe : principes généraux	1h	
	* Domaines d'application et techniques de prise d'empreintes en prothèses	1h	
	* Utilisation des empreintes numériques au laboratoire de prothèses	1h	
	* Infrastructures en prothèse fixée (1)	4h	De March P
	* Conception des infrastructures en prothèse fixée plurale	2h	
	* Considérations cliniques, essai et validation des infrastructures en prothèse fixée.	2h	
	* Prothèse amovible complète : transition de l'édentement partiel à l'édentement total	4h	Hirtz P A placer au premier semestre
	Réparations en prothèse amovible		
Transition lente : prothèses partielles de transition et prothèses complètes supradentaires (overdentures)			
Transition rapide : la prothèse complète amovible immédiate			
PROTHÈSE MAXILLO-FACIALE (2)	5 h		
Introduction générale à la prothèse maxillo-faciale	3h	Juras C	
Apport de l'hypnose en prothèses	2h	Gerber C	
Prévention, hygiène et maintenances en prothèse fixée et supra-implantaire	1h	Jonveaux M	

UE 5 : ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE – PROTHÈSE MAXILLO-FACIALE- OCCLUSODONTOLOGIE ET DYSFONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL MANDUCATEUR (suite)			
RESPONSABLE : DE MARCH Pascal			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC 2	OCCLUSODONTOLOGIE ET DYSFONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL MANDUCATEUR	12 heures	
	* Diagnostic et classification des dysfonctions temporo- mandibulaires - Examen du patient	10h	Schouver J (10 heures)
	* Examens complémentaires - imagerie - axiographie		
	* Thérapeutiques réversibles		
	* Thérapeutiques irréversibles		
	* Pratique clinique de l'imagerie		
	* Douleurs chroniques et gouttières	2h	Chassagne S
	TOTAL	47 h	

UE 6 : ATTITUDES CLINIQUES EN ENDODONTIE – TECHNOLOGIES RÉCENTES			
RESPONSABLE : MORTIER Eric			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	ATTITUDES CLINIQUES EN ENDODONTIE	9 heures	
	<p>* Les solutions d'irrigation en endodontie (2h) Introduction, importance du diagnostic de la pathologie, caractéristiques de l'endodonte, les boues dentinaires, les agents d'irrigation, optimisation, séquence idéale</p> <p>* Peut-on traiter endodontiquement une dent présentant une PAC en 1 séance ? (1h) Contenu = définition, problématiques, réponses evidence-based, recommandations, problématique corollaire, réponses évidence-based</p> <p>* Les ciments MTA et Biodentine® généralités, indications, propriétés, protocoles cliniques, vidéos pratiques (1h)</p>	4h	Mortier E
	* Résorptions radiculaires internes et externes	2h e-learning + 30mn restitution	Engels-Deutsch M
	* La chirurgie endodontique et obturation a retro	1h	Balthazard R
	* Les fractures instrumentales en endodontie	2h	Vincent M

Objectifs pédagogiques de l'UE6 EC1 :

- Approfondir ses connaissances en endodontie
- Connaître les notions d'asepsie et d'antisepsie et les protocoles de luttés contre la charge microbienne intra-canalair
- Connaître les différents matériaux tricalciques inducteurs de tissus minéralisés (indications et protocole de mise en place)
- Connaître les mécanismes des résorptions internes et externes, leurs conséquences cliniques et leurs prises en charge
- Connaître les indications et les protocoles de la chirurgie endodontique
- Connaître les différents types de fracture / rupture instrumentale endodontique, leur prévention et le cas échéant leur prise en charge

UE 6 : ODONTOLOGIE CONSERVATRICE – ENDODONTIE – TECHNOLOGIES RÉCENTES (suite)			
RESPONSABLE : MORTIER Eric			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC2	TECHNOLOGIES RÉCENTES	13 heures 30	
	*Biophysique du laser, théorie et applications en médecine générale	2h	Hupont S
	* Les lasers en Odontologie Conservatrice – Endodontie	2h e-learning + 15 mn restitution	Balthazard R
	* L'utilisation de l'ozone en endodontie	1h e-learning + 15 mn restitution	Vincent M
	* Traitement de la dent dyschromiée : Techniques externes sur dent pulpée Techniques internes sur dents non vitales	2h Support envoyé le 12/01/2023	Amory C
	* Les ultrasons en Odontologie Conservatrice- Endodontie	3h e-learning + 30 mn restitution	Giess R
	* Systèmes électroniques d'assistance à l'injection d'anesthésique	1h	Giess R
	* Les outils connectés en santé	1h	Davril J
	* Initiation à la télémédecine buccodentaire	1h30	Clément C
	TOTAL	22 heures 30	

Objectifs pédagogiques de l'UE6 EC 2 :

- Connaître les bases fondamentales du fonctionnement des lasers et leurs applications en médecine générale
- Connaître les différents types de lasers, leurs fonctionnements et leurs indications en odontologie
- Connaître les principes de l'ozonothérapie et ses applications possibles en odontologie conservatrice
- Connaître les mécanismes d'éclaircissement dentaire, connaître les indications, les protocoles, la législation et les limites des techniques d'éclaircissement
- Connaître les différentes classes d'instrumentation ultrasonore et leurs applications diverses en odontologie conservatrice et en endodontie
- Connaître les mécanismes de l'anesthésie locale ou locorégionale en odontologie, comprendre ses difficultés et ses échecs potentiels, appréhender des systèmes d'anesthésie locale assistée
- Appréhender l'existence et apprécier l'intérêt de la connectivité au sein d'un cabinet dentaire
- Connaître les bases techniques et légales de la télémédecine bucco-dentaire

UE 7 : RADIOPROTECTION EN CABINET DENTAIRE			
RESPONSABLE : STRAZIELLE Catherine			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	ED RADIOPROTECTION EN CABINET DENTAIRE	10 heures	
	<p>* Bases physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rayonnements ionisants, propriétés des rayons X, formation de l'image radiologique - Expositions médicales diagnostiques et thérapeutiques - Mesure de la dose reçue lors d'une exposition 	2h	Strazielle C
	<p>* Sources de rayonnements ionisants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modalités pratiques de radioprotection du patient en chirurgie dentaire : évaluation et optimisation des doses - Mesure pratique de radioprotection en radiodiagnostic (temps, distance, écrans, contrôle technique des installations,..) - Maintenance qualité 	2h	Strazielle C
	<p>* Radioprotection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principe de justification, limitation des doses (indications, référentiels pour chaque acte; principe ALARA) 	2h	Strazielle C
	<p>* Organisation de la radioprotection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organismes internationaux, législation européenne et française - Codes de la santé publique, du travail - Conditions d'emploi et de cessation d'emploi des générateurs à rayons X - Rôle et responsabilité de l'employeur (mesures techniques, administratives, d'ordre médical) - Rôle et responsabilités du médecin du travail - Rôle et responsabilité de la " personne compétente en radioprotection " - Mesures administratives de radioprotection (état des installations, zones, signalisation) - Formation à la sécurité des travailleurs (surveillance dosimétrique) - Cas particuliers de la femme enceinte ou allaitante 	4h	Prévoist J
	<p>* Effets biologiques, somatiques et génétiques des rayonnements ionisants</p>	2h — et ED 40mn / étudiants dans les cabinets dentaires	Strazielle C Strazielle C - Prévoist J
	Examen validant la « formation de radioprotection des patients contre les radiations ionisantes » pour les notes > 10 + Présence obligatoire aux cours		
	TOTAL	10 heures	

UE 8 : USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES			
RESPONSABLE : YASUKAWA K			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignants
EC1	USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES	15 heures (hybride)	
	<p>Épreuve pratique sur les domaines du BO du 14 Juillet 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D1 Connaître et respecter les droits et obligations liées aux activités numériques en contexte professionnel - D2 Maîtriser les stratégies de recherche, d'exploitation et de valorisation de l'information numérique - D3 Organiser des collaborations professionnelles avec le numérique - D4 : Maîtriser le système et le traitement de l'information de santé <p><i>*** Une épreuve théorique de QCM sera organisée par l'Université de Lorraine pour la validation du C2i Niveau 2 métiers de la Santé, sous condition de la validation des quatre domaines répartis en DFASO1 et DFASO2.</i></p>	e-learning + restitution	Yasukawa K
	TOTAL	15 heures	

UE 9 : CRÉDITS LIBRES CHOISIS			
(cf tableau annexe en fin de livret)			
	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
	Choix réalisé selon classement	35 h	

ENSEIGNEMENTS CLINIQUES PLURIDISCIPLINAIRES			
RESPONSABLE : PHULPIN B			
	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
	Sous forme d'enseignements dirigés (présence obligatoire)		
	- prescriptions en chirurgie buccale - évaluation radiologique préopératoire de la difficulté d'une avulsion - lecture de radiographies	3 séances de 45 minutes	Phulpin B

ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES NIVEAU 2			
Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (articles 5 et 6)			
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030084493			
RESPONSABLE : YASUKAWA Kazutoyo			
	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
	- A.F.G.S.U niveau 2 (à actualiser tous les 4 ans) : complète la formation du niveau 1 qui est pré-requise, en permettant aux personnels soignants (inscrit au tableau IV du code de la santé publique ou associé *) d'utiliser le matériel non invasif du chariot d'urgence	Groupes de 12 étudiants maxi	CESU 54
	1 journée de 7h00 (théorie) de prévention des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC)		
	Présence obligatoire pour validation		

TABLEAU DES UE librement choisies 2022/2023								
Sous forme d'enseignements dirigés : PRESENCE OBLIGATOIRE								
Optionnel	Responsable	Nombre de postes ouverts				VALIDATION	SESSION	
		DFGS02	DFGS03	DFAS01	DFAS02			
Aide opératoire des enseignants de prothèses	Dr CORNE			4	4	Assiduité + présentation d'un cas clinique	1	
Aide opératoire en dermatologie buccale	Dr KICHENBRAND				4	Assiduité + présentation d'un cas clinique	1	
Aide sociale à l'enfance - Prévention au sein des maisons d'enfants et foyers parentaux	Dr JAGER			6	1	Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1	
Anatomie dentaire	Dr JANTZEN		8			Mémoire en binôme - Présentation à l'oral d'un travail personnel à réaliser sous forme de support vidéo/tutoriel	1	
Anglais général et professionnel	Y. DIPPENWEILER		15			Présentation orale sur un sujet au choix + contrôle terminal	1	
Apprentissage Langue des Signes Française	Dr CLEMENT					Condition nécessaire : 5 étudiants minimum et maximum pour bénéficier du tarif de 50 €	Assiduité avec attestation de présence signée par le responsable formation	1
Assistance Opératoire-Parodontologie	Pr BISSON				4	Participation effective aux différentes activités / Validation par le Dr Bission sur l'assistance et la motivation observées lors des séances / Réalisation d'un mémoire	1	
Citoyenneté associative étudiante	Pr MARTRETTE				10	Présentation des objectifs réalisés durant l'année (entretien oral + rapport écrit)	1	
Délégué de promotion	Dr YASUKAWA	2	2	2	2	Participation effective aux activités liés aux différents profils ; Participation effective aux différentes réunions et commissions; Réalisations des plannings et des répartitions	1	
Education à la santé orale du tout-petit en crèches/PMI	Dr JAGER			1	1	Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1	
Histoire de l'Odontologie	Pr STRAZIELLE	6	6			Participation aux enseignements et soutenance orale d'un mémoire	1	
Humanitaire	Dr CLERC				16	Participation effective aux différentes activités préparatoires et aux ED. Réalisation d'objectifs sur l'année liés à la préparation des missions. Ouvert aux étudiants TCEOL.	1	
Hygiène & aseptie	Dr BAUDET Dr CLEMENT			2	2	Présence aux ED / Préparation et participation active aux différentes interventions / Atteindre le niveau expert (5 étoiles validées à plusieurs reprises) sur les Surewash®	1	
Initiation à la valorisation par la création d'entreprise en santé	Dr KICHENBRAND	Variable (places disponibles réparties entre les filières)					Assiduité sur la semaine dédiée + présentation d'un projet de création d'entreprise	1
Médecine en milieu militaire	Dr KICHENBRAND	Entre 15 et 20					Examen à base de courtes questions rédactionnelles et/ou QCM portant sur l'enseignement. Duré de l'épreuve 1 heure	1
Monitorat médecine en milieu militaire	Dr KICHENBRAND				1	Assiduité (présence obligatoire à toutes les séances/cours)	1	
Monitorat pratique numérique (enseignement numérique / C21 / PIX / NUMOC)	Dr YASUKAWA			2	2	Participation effective aux différentes activités / Participation obligatoire à la réunion de débriefing / Validation par les apprenants des activités réalisés	1	
Monitorat en simulation haptique_mention implantologie	Dr JOSEPH				5	Assiduité (tenue d'un registre numérique de présence) / Fabrication d'un exercice d'implantologie / Travail personnel sur les différents thèmes liés à l'implantologie / Faire passer l'ensemble de la promotion de 3ème et de 4ème année sur l'exercice réalisé et en faire une synthèse sous forme d'un poster	1	
Monitorat en simulation haptique_mention prothèses	Dr CORNE Dr VAILLANT		5	5		Assiduité (tenue d'un registre numérique de présence) / Rédaction d'un guide/mémoire par groupe d'étudiants-moniteurs	1	
Organisation du laboratoire de prothèses dentaires	Dr VAILLANT	5	5	5	5	Mémoire + Soutenance	1	
Préparation internat	Dr PHULPIN Dr BAUDET				15	présence possible Participation à des activités pédagogiques avec émargement (minimum 8 séances) / Passage obligatoire de l'épreuve locale d'internat blanc	1	
Prévention en milieu scolaire (classes de grande section, CP et CE1)	Dr JAGER			6	1	Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1	
Sensibilisation à l'exercice professionnel	Dr VAILLANT Dr JURAS	60				Rapport de stage écrit + évaluation du maître de stage	1	
Sensibilisation à la recherche - optionnel salle technique	Dr VINCENT				5 à 10	Ecriture d'un rapport + soutenance orale + validation d'un SIR	1	
Soins sous microscope opératoire	Dr BALTHAZARD			6	6	Assiduité, respect des patients et des protocoles, présentation d'un cas clinique, intérêt clinique et investissement	1	
Sport collectif académique	Pr MARTRETTE		20	20	20	Fiche d'auto évaluation gérée par le responsable d'équipe et le responsable de l'association DSN	1	
Stage d'Initiation à la Recherche		Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR			
Stage d'un mois dans une Faculté étrangère hors ERASMUS	Dr JOSEPH			2	2	Réalisation de la convention de stage + attestation de présence de la faculté d'accueil + mémoire soutenu oralement	1	
SUAPS - Mobilisation de la personne	S. BERGANTZ		18			Engagement dans l'action, progrès, assiduité et connaissances acquises; Validation impérative des 3 activités physiques et sportives; Rattrapage dans le cas contraire de l'APS (ou des APS) non validée(s) par l'enseignant	1	
SUAPS - Mobilisation de la personne	S. BERGANTZ			40	30	Respect du contrat	1	
Travaux pratiques	Pr MORTIER			2	reconduction	Assiduité, implication, qualités relationnelles de l'étudiant, engagement sur 2 ans	1	
	Dr BALTHAZARD			4	reconduction	Engagement sur 2 ans, assiduité, implication pédagogique, respect des enseignants et des étudiants, intérêt pour la discipline endodontique	1	
	Dr VAILLANT			5	reconduction	Assiduité	1	
	Dr DE MARCH			5	reconduction	Assiduité	1	
	Dr HIRTZ			4	reconduction	Assiduité - Engagement sur 2 ans	1	
	Dr SCHOUVER			4		Assiduité	1	
	Dr AMORY			2		Assiduité, engagement sur 2 ans	1	
	Dr PREVOST			3		Assiduité, engagement sur 2 ans	1	
	Pr STRAZIELLE / D. LORRAIN			3		Assiduité, engagement sur 2 ans	1	
Tutorat institutionnel (Tutorat Santé Lorraine)	Dr YASUKAWA	10	4			Participation aux activités pédagogiques et aux réunions + évaluation par les pairs (optionnel basé sur le volontariat)	1	
Tutorat service sanitaire en santé	Dr CLEMENT				A déterminer	Participation aux encadrements de groupes sur thématiques et projets + évaluation par les pairs	1	

En fonction des effectifs d'étudiants dans les différentes années, le nombre de postes (optionnels) ouverts peut être modifié.

EN CAS DE DIFFICULTÉS
IMPACTANT VOS ÉTUDES

LE COMITÉ
BASE
SE TIENT À
VOTRE DISPOSITION

N'ATTENDEZ PAS ET CONTACTEZ-NOUS :
► medecine-base-etu@univ-lorraine.fr
► sos@lamin.fr

COMITÉ
BASE

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
FACULTÉ D'ODONTOLOGIE
CHRU DE NANCY

Faculté de Médecine
9, avenue de la Forêt de Haye
54500 Vandoeuvre les Nancy

VOUS VOUS
SENTEZ EN
DIFFICULTÉ
PENDANT
VOS ÉTUDES ?

COMITÉ
BASE

Bienveillance
Accompagnement et
Suivi des
Etudiants

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
FACULTÉ D'ODONTOLOGIE
CHRU DE NANCY



**MISE EN PLACE DU
COMITÉ
BASE**

Depuis 2015, un comité a été mis en place pour tous les étudiants de la Faculté de Médecine, du 1^{er} au 3^e cycle, et se tient à votre disposition, conjointement avec le CHRU de Nancy, en cas de difficultés.



Notre objectif est de proposer aux étudiants du cursus médical une prise en charge adaptée lors de traversées difficiles tout au long des études.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Vous vous sentez en difficulté et ceci impacte vos études et votre vie personnelle.

Quelle que soit la nature de ces difficultés :

- Méthode de travail
- Doute sur la poursuite des études
- Perte de motivation
- Relations professionnelles
- Psychologiques ou psychiatriques
- de Santé
- Familiales
- Sociales
- Financières

NOS VALEURS

- Bienveillance et Confidentialité
- Ecoute et Empathie
- Accueil et Disponibilité

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET CONFIDENTIEL

L'accompagnement se décline sous la forme d'un entretien préalable, confidentiel et bienveillant, visant à apporter un regard extérieur pour analyser vos difficultés, et réfléchir ensemble aux solutions possibles.

NOTRE ÉQUIPE

Le comité BASE et l'Association des Médecins Internes de Nancy, via son site SOS@lamin.fr (contact avec un référent interne) :

- Une équipe d'enseignants
- Un réseau de psychiatres accessibles rapidement et le cas échéant gratuitement
- Un relais vers les dispositifs sociaux de l'Université de Lorraine et du CHRU



CLASS - Centre Lorrain d'Appui Solidarité Santé
en lien avec le CNA - Centre National d'Appui à la qualité de vie
des étudiants en santé



Bien-être et santé des étudiants du collegium Santé

● Santé-Social
● ● ● ●

Toute l'année et spécial Covid-19

Télécharger la brochure : <https://wikidocs.univ-lorraine.fr/x/GgCkEg>